

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	66 (1937)
Heft:	10
Artikel:	Propos divers sur l'enfant et la paresse [suite]
Autor:	Repond, Alfred
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un télégramme apportera à la Pierre-qui-Vire le vibrant écho de notre attachement aux anciens chefs. Un merci chaleureux consolera le major de table de toutes nos infractions à la loi du silence. Ce merci sincère va également à tous ceux par qui la fête fut belle, et qui ont fait honneur aux bonnes traditions d'hospitalité dont la Gruyère est fière... Mesdames, Messieurs, il est deux heures et le train de Broc vous attend !...

« Les écoliers chanteurs » nous sont présentés par M. Lingg, conseiller communal à Broc, qui adresse aux congressistes un aimable salut de bienvenue et un cordial souhait de joyeux retour ! Que vous dirai-je du festival scolaire ? Voici ce que j'ai noté, au coin du piano, dans les coulisses du théâtre : « Ouverture très savoureuse. Quelle jolie tartine, et bien mangée ! Quel charme dans cette fillette avouant : « Alors, maman m'a dit : Marguerite, tu es gentille et tu me fais plaisir ! » M. le régent a dû partir au train de huit heures ! (Et l'autorisation de M. le président de la commission scolaire ?) La prière en patois est délicieuse. Que de peine il a fallu pour incorporer le rythme au chanteur novice. C'est surtout vivant, et c'est la bonne manière. C'est vraiment observé de près et très exact. La fraîcheur du spectacle est due au charme des costumes. La variété a été le souci constant des organisateurs. L'accompagnement a mis sur le tout un air de fête. Cet hommage final au pays romand est une délicate attention. Idées et chœurs choisis avec un goût et un sens pédagogique parfaits ! » Vivent donc l'auteur et tous ses chers collaborateurs, maîtres et maîtresses. Et vivent les gentils écoliers brocois. Nous avons déjà oublié qu'il faisait très chaud à Broc, mais nous avons emporté, au fond de nos cœurs, un merveilleux rayon du soleil du 9 juin !

M. Fürst, président du « Katholischer Lehrerverein der Schweiz », nous apporte le salut de nos collègues de la Suisse alémanique et souhaite des contacts plus étroits avec notre Société.

Ainsi se termine cette splendide journée vouée à toutes les harmonies.

LÉON PILLONEL.



Propos divers sur l'enfant et la paresse

(Suite.)

Causes pédagogiques. — L'école n'est-elle pas encore trop un « programme » ? Et le programme, une certaine somme de connaissances qui doivent être acquises à un âge donné ? Pour que ce résultat soit atteint par *tous* les élèves, il faudrait que *tous* aient au même degré des possibilités de mémoire, d'imagination, de compréhension ; il faudrait que *tous* et à tout moment de l'année scolaire soient dans le même état de réceptivité ; or, qui ignore qu'il ne peut en être ainsi ? L'erreur pédagogique est de ne pas tenir compte de tous les facteurs qui régissent et conditionnent l'équilibre intellectuel de l'enfant. Il faudrait contrôler si chaque enfant a compris. Mais... comment un maître peut-il vérifier si chacun de ses 40 ou 60 élèves a compris ses explications ? C'est là sans doute une situation dont

le maître n'est pas responsable. Nous ne critiquons pas, nous constatons des faits : des enfants intelligents ne travaillent pas à cause des déceptions répétées que leur apporte une pédagogie qui les dépasse.

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse. On parle beaucoup de « l'école pour la vie » ; certainement, c'est là le but de toute « Ecole » ; la formule est belle et digne d'être retenue. Mais l'homme vit moralement, physiquement et intellectuellement. L'école n'a pas le droit d'exclure l'un ou l'autre de ces aspects de la vie humaine, ni de développer l'un d'eux au détriment des autres. Par conséquent, l'enseignement en tant que développement de la vie intellectuelle ne peut sous aucun prétexte être négligé. Quels que soient les procédés pédagogiques employés, quels que soient les noms et les formules à la mode, l'école primaire doit « munir chaque élève de l'instruction qui lui est nécessaire pour devenir une personnalité pensante et agissante, un citoyen conscient et responsable, à même d'accomplir sa tâche professionnelle et sociale, capable d'atteindre sa destinée surnaturelle dans le milieu et le temps où la Providence l'a placé ». (E. Dévaud, *Guide de l'Enseignement Primaire*.) Pourquoi ces réflexions ? Je vous l'avouerai sans détour : j'ai eu l'impression que, depuis que l'on parle de « l'école pour la vie », certains ont cru que cela signifiait : moins d'instruction, moins de calcul, moins de grammaire, moins d'histoire, plus de sorties, plus de gymnastique, plus de chant, plus de cérémonies de fin d'année. Je souhaite de grand cœur qu'on fasse une école vive, mais il ne faudrait pas pour autant la faire vide. J'irai plus loin et plus haut : certains bruits, touchant la réduction du nombre d'années d'études à l'Ecole normale, permettraient de croire que même dans l'administration cantonale, on semble estimer que les instituteurs en savent vite assez pour préparer les petits Fribourgeois « à la vie ». Je suis persuadé que je ne serais pas le seul à regretter une telle initiative, si utile qu'elle soit apparemment à l'économie publique ; des vastes connaissances que l'instituteur acquiert à l'Ecole normale, qui donc profite sinon le pays qui compte sur ses services intellectuels et sociaux ? Enfin, même si certaine « fournée » de normaliens avait permis des comparaisons peu flatteuses et peu engageantes, les candidats qui ont précédé ont prouvé, et ceux qui suivront prouveront aux autorités compétentes le bienfait et l'utilité d'études assez poussées pour la préparation du corps enseignant primaire.

Appliquons ces remarques à notre sujet. Il faut donc essayer de trouver les causes de la paresse de l'enfant : c'est le seul moyen de lutter efficacement contre elle et de préparer un mieux sensible. L'instituteur ne peut pas y parvenir s'il n'est pas muni de solides connaissances psychologiques et pédagogiques.

Comment lutter contre la paresse scolaire.

Le choix de moyens appropriés à la lutte contre cette inaction intellectuelle de l'enfant suppose une étude assez complète du « moi » de l'élève.

a) *Inventaire physiologique.* — En admettant la thèse que la paresse n'est pas un défaut, mais une manifestation d'un état maladif, la première chose à faire est d'examiner l'enfant. Cet examen est utile même lorsque les enfants ont l'apparence d'une santé florissante. « Il arrive, dit le Dr Robin, que certains enfants aient une intelligence paresseuse parce que leur foie est paresseux. » Seul le médecin peut déceler des déficiences internes. Ce qui est vrai du foie peut l'être aussi pour d'autres organes dont le mauvais fonctionnement agit sur le cerveau. Il ne faut pas oublier l'occuliste : une bonne paire de lunettes est quelquefois plus utile que les réprimandes.

Si le médecin découvre quelques déficiences pathologiques, il prescrira un traitement ; il faut avoir la patience de suivre les indications de l'homme de l'art. Des erreurs sont possibles ; où n'en trouve-t-on point dans l'œuvre humaine ? Elles ne doivent point décourager les efforts, ni condamner le procédé. « La patience en cette matière est un facteur de succès. »

b) *L'inventaire psychologique.* — Cette opération doit :

1. faire le point psychologique ;
2. faire connaître les aptitudes de l'enfant.

Faire le point psychologique, c'est-à-dire mesurer le degré actuel de l'intelligence, de la mémoire, de l'imagination et du jugement de l'enfant ; rechercher en quoi et pourquoi une faculté ne fonctionne pas normalement.

Il sera utile de se rendre compte du genre de mémoire le plus développé dans l'enfant : mémoire visuelle, auditive, tactile, comme aussi de savoir laquelle est déficiente. Ce qui permettra au maître de faire appel à la mémoire la plus efficace, tout en cultivant celle qui paraît plus déficiente.

On objectera que le maître quelque peu psychologue aura tôt fait de découvrir les qualités et les défauts intellectuels de son élève. Sans doute, mais cet inventaire, grâce aux expériences faites par des gens spécialisés dans la matière, évitera au maître des tâtonnements, des erreurs temporaires.

Comment faire cet inventaire ? Ce n'est point là une simple opération de comptabilité. Cette question, très actuelle, est certainement appelée à rendre de grands services à la pédagogie. Les ironistes doutent de l'objectivité de ces mesures de l'intelligence. D'autres traiteront d'utopie ces appréciations sur les possibilités intellectuelles de l'enfant. Toutes ces objections méritent attention ; de plus, je ne crois pas que la psychologie expérimentale prétende

mesurer ou peser avec des unités de poids ou de mesures. Sans contester la relativité des résultats obtenus, il faut reconnaître l'utilité des travaux de savants consciencieux comme Binet, Simon, en France ; Decroly, en Belgique ; Claparède en Suisse ; Goddard, Terman, en Amérique ; Robertag, en Allemagne ; Jaederholm, à Stockholm ; Trève et Saffiotti, à Milan, et tant d'autres, aussi bien chez nous qu'en pays voisins.

Je ne ferai point ici l'historique de la méthode des « Tests ». Je reproduis simplement la définition qu'en donne Godéchoux : « une succession d'épreuves qui ont pour objet de déterminer un caractère psychique ou physique d'un individu, de mesurer son degré d'attention, ses qualités de mémoire auditive et visuelle, ses facultés d'assimilation et de jugement ». Après de nombreuses expériences, 6,000 sujets examinés par Terman, on a étalonné ou gradué ces Tests ; c'est-à-dire qu'après avoir posé les mêmes questions à plusieurs milliers d'enfants de même âge, on a légitimement conclu que si le 75 % de ces enfants répondent correctement aux mêmes questions, ces enfants sont d'âges intellectuels égaux, et que tout enfant qui y répondra correctement est de ce même âge intellectuel, même si son âge réel est supérieur ou inférieur. C'est en procédant de la sorte que Binet, Simon et Terman ont pu déterminer le niveau normal depuis trois ans jusqu'à l'âge adulte.

L'application de ces Tests permet de voir si un enfant est retardé ou avancé pour son âge, comme aussi de se rendre compte de ses déficiences. Le Test ne donne pas la mesure comme un double décimètre : il faut interpréter.

Qu'il me soit permis de faire connaître ici l'effort discret de M. l'abbé Barbey, dans le domaine des tests. Par ses soins, une brochure « Instructions pour les Tests d'intelligence générale Binet-Simon-Terman » a été éditée. Elle contient quelques brèves indications sur la façon d'appliquer les Tests et le questionnaire détaillé ; une « feuille d'examen » correspond à ce questionnaire et a été tirée à part. M. Barbey sera certainement très heureux de renseigner et d'initier ceux qui voudraient s'intéresser à la question.

c) *L'inventaire scolaire.* — C'est un simple examen dont le but est de faire connaître le point des connaissances *actuelles* de l'enfant. Ce contrôle facilite l'interprétation des résultats de l'examen psychologique (qui révèle les possibilités intellectuelles), en révélant les possibilités scolaires. Ce petit contrôle permet d'éviter l'erreur de placer un enfant dans une classe trop forte où il est perdu ou dans une classe trop faible où il s'ennuie.

Même dans le cas d'un classement officiel par trop automatique, ou d'une promotion non moins arithmétique, cet inventaire donnera au maître des indications utiles sur les connaissances et les lacunes de son nouvel élève ; il pourra ainsi amener tous ses élèves au niveau auquel il les veut, et ceci en quelques leçons ; ce qui lui évitera du

« sur place » s'il se lance dans son programme pour devoir constater ensuite que telle notion qu'il croyait connue est encore bien embryonnaire ; lacunes qui bien souvent sont à l'origine de la paresse de l'élève.

Telles sont les trois opérations : inventaire physiologique, psychologique et scolaire, qui permettent de déterminer les causes de la paresse, et par contre-coup de choisir le moyen approprié pour supprimer ces causes ou du moins pour en atténuer l'effet sur le travail scolaire de l'enfant.

d) *Le traitement.* — Connaissant les causes du mal, il faut tendre à en supprimer ou à en atténuer l'influence sur le corps et l'esprit de l'enfant. N'oublions pas que nous parlons ici de la paresse d'enfants normalement intelligents et non des cas relevant de la pédagogie curative. Le but à atteindre est donc un redressement soit dans l'état de santé, soit dans le complexe psychologique, soit dans l'éducation première, soit enfin dans les connaissances scolaires.

Même après avoir combattu le mal dans ses causes, il faudra constater que le résultat n'est pas brillant. Ne vous découragez pas, c'est le moment intéressant : n'oubliez pas que vous avez supprimé ou enrayé les causes d'un état de non-travail, de non-assimilation, de non-savoir ; c'est du négatif, si beau et si patient qu'ait été votre effort : il faut maintenant construire ; cet enfant qui n'a presque jamais fourni d'efforts, qui a subi vos leçons, possède un cerveau qui est incapable de donner d'emblée le travail aussi intense qu'il est nécessaire. Il faut maintenant entraîner cet élève au travail ; l'entraîner comme vous l'entraîneriez à un travail musculaire en suivant les règles de progression et de continuité. Avant d'exiger de cet enfant, qui par vos soins est redevenu capable de produire et d'assimiler, un travail aussi intense et continu que celui de ses camarades demeurés en action, laissez-lui le temps de s'adapter corps et âme à sa nouvelle situation. La récupération scolaire sera l'heureuse occasion de cet entraînement. Enfin, avec ces élèves, plus qu'avec d'autres, usez et abusez de votre grande vertu professionnelle « la patience ».

Enfin, lorsque vous aurez réussi, faites part à vos collègues, par l'intermédiaire du *Bulletin*, de vos intéressantes expériences en ce domaine. Vos exemples concrets et vécus vaudront mieux que la théorie que je résume ici.

Alfred Repond.

PETIT CENTRE D'ÉTUDES

Chacun sait que, dans nos écoles rurales qui ne bénéficient pas des vacances consécutives, les quelques semaines de classe des mois d'été et d'automne sont pénibles et souvent lâches. Tout s'accorde pour dissiper l'intérêt des écoliers et l'attente des nouveaux prochains congés mine peu à peu leurs efforts jusqu'au moment où les livres se fermeront en claquant fort avec les cris de : Vivent les vacances !